



Syndicats CGT et SMICT CGT CHRU Lille



Lille, le 15 mars 2016

A l'attention de Madame Martine AUBRY
Présidente du Conseil de surveillance
CHRU de Lille

Monsieur Jean-Olivier ARNAUD
Directeur Général
CHRU de Lille

Objet : Lettre ouverte au personnel – Projet d'établissement 2017-2021

Madame la Présidente du Conseil de Surveillance,
Monsieur le Directeur Général,

Les commissions exécutives des syndicats CGT et SMICT CGT du CHRU, réunies ce jour, vous informent que la CGT ne participera pas aux comités de pilotages relatifs au projet d'établissement et projet social d'établissement 2017-2021.

Comme nous vous l'avions indiqué lors de la dernière réunion du CTE, nous contestons la méthode qui consiste d'emblée à faire appel à 6 cabinets d'audit (Capgemini Consulting, Arthur Hunt Consulting, Ylios-Rid International, Bearing Point, Sector, Eurogroup).

Le tout pour la somme de 1 276 000€ (soit l'équivalent 30 emplois ETP durant 1 an !), pour établir un diagnostic.

Jusqu'alors, si vous faisiez parfois appel à des cabinets extérieurs, de manière concertée, sur des points précis, la Direction était en capacité de produire un bilan.

Face à ce constat, concernant la proposition de rencontre de Mme AUBRY du 17 mars prochain, vous comprendrez que nous n'y participerons pas non plus.

Notre requête demeure cependant d'être reçus bilatéralement et uniquement sur la question du dialogue social avec la CGT dans l'établissement.

Enfin, nous vous informons que la CGT restera force de propositions dans ce dossier, dans le cadre des instances.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Pour la CGT
Frédéric HERREWYN

Pour le SMICT-CGT
Isabelle BOSSEMAN